

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 27 février 2026, 20h

nombre de membres :
affiliés au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 12
12 Pour

Date de la convocation
16/02/2026
Date d'affichage
16/02/2026

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves ; Mme GIRERD Huguette ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphany ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : M. MERINI Jean-Claude (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; M. MORNIEUX Christian (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à Mme CHATILLON Tiphany) ; Mme DEMITRES Rolande.

Absents : M. DONIO Frédéric ; M. SURGERE Clément.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

Objet de la délibération :

VENTE DU BÂTIMENT ADAPEI A LA SCI IMMO 26 – 186 000 €.

Affaire n°1/2026

Mme le Maire rappelle que lors du dernier Conseil Municipal, il a été approuvé de vendre le bâtiment ADAPEI à M. Timotei GRUSON, entreprise Technique Bois et Habitat pour la somme de 186 000 €.

Suite à cet accord, M. GRUSON a indiqué à Mme le Maire qu'il allait créer une SCI afin de procéder à cet achat, dont le siège social est situé ZA La Combe à Virieu le Grand.

Ces démarches étant terminées, il convient donc d'acter cette modification.

Le Conseil, après discussion, à la majorité :

- **ACCEPTE** la proposition d'achat de la SCI Immo 26, représentée par M. Timotei GRUSON, pour la parcelle cadastrée section B n° 806 d'une superficie de 2332 m² pour un montant de 186 000€.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente et tout document nécessaire.
- **DIT** que le bâtiment est accepté en l'état par l'acheteur.
- **PRECISE** que les frais de notaire ainsi que tous autres frais liés à cette vente sont à la charge de l'acheteur.

Fait et délibéré.

Mme le Maire,
Y. VALLIN.

